

Billet du mois



A. BOURRILLON
Hôpital Robert Debré, PARIS.

La santé des enfants : une priorité pour notre société*

À l'attention des candidats à l'élection présidentielle : 15 propositions formulées par le Conseil National Professionnel de Pédiatrie (CNPP) et la Société Française de Pédiatrie (SFP)

*Je vous fais une lettre que vous lirez peut-être...
Si vous avez le temps...
Boris Vian, "Le déserteur"*

Quinze propositions de l'ensemble de la Communauté pédiatrique vous sont offertes : **Faites les vôtres.**
J'extraits parmi celles-ci des impératifs que je partage :

Affirmez comme novateur qu'un plan de santé *global et concerté* doit être dédié **exclusivement** à l'enfant. Relié à des indicateurs spécifiques de suivi et de performance, il devrait s'appuyer, en particulier, sur l'analyse des données de carnets de santé dématérialisés.

Témoignez de votre engagement pour une réelle coordination **régionale** d'objectifs de santé pour l'enfant, définis sur le plan national et concrétisés par la nomination d'un **référént de santé des enfants** au niveau de chaque ARS et de représentants régionaux identifiés du CNPP.

Inscrivez dans votre programme, **des mesures visant à la garantie d'un égal accès aux soins des enfants à l'ensemble du territoire**, et ce tout au long de leurs parcours de soins en précisant en particulier :

- la reconnaissance accrue des services de prévention (PMI et santé scolaire) ;
- la valorisation de l'acte pédiatrique dans sa spécificité acquise par l'expérience d'une médecine de l'enfant dans sa globalité ;
- l'engagement au maintien des services pédiatriques dans leurs spécificités au sein des centres hospitaliers généraux ;
- la promotion de nécessaires relais hospitaliers des enfants atteints en particulier de maladies chroniques par des consultations ambulatoires de **surspécialités pédiatriques** reconnues : à leur juste place et à leur juste prix !

Announcez enfin, ce qui pourrait être pour votre "communication" une mesure phare de votre détermination à promouvoir une politique de santé de l'enfant à la fois coordonnée et décloisonnée :
la nomination d'un délégué interministériel chargé spécifiquement de la santé de l'enfant et de l'adolescent.

Ces mesures peuvent être rapidement mises en œuvre
Encore faut-il le vouloir...
Et vouloir, ce n'est pas "exprimer l'intention d'agir",
C'est "agir".

Les pédiatres souhaiteraient, pour la politique de santé des enfants, vous accorder leur confiance.
Vous pouvez avoir confiance en eux,

Sans réserves.

*Les textes de l'ensemble des quinze propositions peuvent être consultés sur le site de la Société française de Pédiatrie : sfp@sf-pediatrie.com